



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N° 43

Réunion : 04/07/2023

Horaires : 10h à 16h 30 Présentiel/Visio

Présidente : Mme Ghyslaine SALDANA

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA,
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARI, Francis DAUSSEING, Cyril DURAND, François IRLA, Jean-Claude LAFFONT,
Rolland MAURIN, Christian VIDAL.

Excusé(e)s : Mr Patrick BOUDREAULT, André LUCAS.

Assistent à la Réunion : Mmes Natacha MAZARS, Valérie PELFORT, Mr. Claude REQUENA (le matin), Jean-Marc SENTEIN.

Pré engagement championnats 2023-2024 :

Malgré le changement de logiciel, les pré-engagements ont été effectués par les clubs dans les temps.

Bilan des refus :

R3 Colomiers III remplacé par Castelginest, FC FOIX refus d'engagement remplacé par AIGUES MORTES

U18R1 : Albi et Rodez remplacés par St Estève et l'Union St Jean

U18R2 : Ent Sportive Uzès, refus d'accession, remplacé par Rousson. UJS Toulouse, non remplacé, FC Port Vendres, refus, remplacé par OC Perpignan

U14R : FC Bagnols/Pont et Ent Landorthe Labarthe non remplacés

R2 F : AS Portet Carrefour remplacé par SCP/Fontenilles

U18F R1 : Canet Roussillon, poule à 12 max sans surnombre

R1 Futsal : Inter Futsal Pays Catala en attente décision Comité de Direction LFO, Montpellier Agglomération Futsal refus non remplacé, Villeneuve Futsal Club non remplacé

Vu l'extrait de décision du 04.07 de la Commission d'Appel de la DNCG, autorisant le club de Canet Roussillon FC 1 à participer au championnat de National 3, la commission :

- Ouvre l'engagement de Canet Roussillon FC 2 en championnat Régional 1
 - Ouvre l'engagement de Avenir Foot Lozère 2 en championnat Régional 2
-

- Ouvrir l'engagement de Juillan OM. en championnat Régional 3

La commission a préparé les poules de chaque compétition pour la nouvelle saison en tenant compte au maximum des demandes de certains clubs qui seront proposées lors du prochain Comité de Direction pour validation et mise en ligne sur le site de la LFO.

Compte tenu de l'attente d'informations sur des dossiers en cours à ce jour pour des clubs Nationaux, des modifications pourront encore être effectuées.

Rappel : la CRGC devra valider les pré-engagements des clubs.

Coupe de France :

492 engagés à ce jour contre 484 la saison dernière.

- Le tirage du 1^{er} tour et du 2^{ème} tour se déroulera le mardi 18 Juillet à Castelmaurou.

Les clubs de R1 et R2 ne participeront pas au 1^{er} tour.

RAPPEL : Article 67 des RG LFO

Le classement d'un terrain relève de la compétence de la F.F.F. via la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (C.F.T.I.S.) au vu des pièces adressées par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.).

Les équipes de championnat seniors **Régional 1** sont tenues de pratiquer sur un terrain classé au minimum T4.

Les équipes de championnat seniors **Régional 2 et Régional 3** sont tenues de pratiquer sur un terrain classé au minimum T5.

Les équipes évoluant dans un championnat régional, autre que ceux susvisés, sont tenues de pratiquer sur un terrain classé au minimum T5.

Divers :

AMOS WOMENS'FRENCH CUP :

Ce tournoi estival Féminin (6^{ème} édition) se déroulera à Colomiers au stade Michel BENDICHOU les 28 et 31 Août.

La Présidente

Ghyslaine SALDANA

La Secrétaire

Agnès IRLA